Mandarine Equity Income

Rapport annuel

31 décembre 2025

Société de gestion : Mandarine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

I. Rapport de gestion 3

1. Orientation des placements 3
2. Politique d'investissement 12
3. Déontologie 15

II. Comptes annuels 19

1. Bilan Actif 24
2. Bilan Passif 25
3. Compte de résultat 26

III. Comptes annuels - Annexes 28

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

Nom :
Mandarine Equity Income

Objectif de gestion :

L'objectif du Fonds géré de façon discrétionnaire est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR (calculé dividendes réinvestis), en sélectionnant des entreprises répondant positivement à des critères ESG (approche « Best-in-Universe).

Le Fonds prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans le cadre de sa procédure de sélection. A cet égard, le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
Bien que le Fonds puisse investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 ("Règlement Taxonomie"), il n'a actuellement pas un objectif environnemental spécifique et ne s'engage pas à investir dans des investissements durables qui sont alignés sur les critères du Règlement Taxonomie.

Indicateur de référence
Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice **STOXX® Europe 600 Net Return EUR,** calculé dividendes réinvestis. Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone euro ainsi que le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Codes : ISIN: EU0009658210 Reuters : STOXX® ; Bloomberg : SXXR Index ; l'indicateur de référence est libellé en euro.

La performance de l'indicateur STOXX® Europe 600 Net Return EUR inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur : www.stoxx.com.

Informations suivant le Q&A ESMA 34-43-362 "Actively Managed Fund"
Le Fonds est géré activement.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par le Fonds effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

Conformément à l'article 52 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 relatifs aux indices utilisés comme indices ou indicateurs de référence concernant les instruments ou contrats financiers, ou pour mesurer la performance des fonds d'investissement et modifiant les Directives 2008/45/UE et 2014/17/UE et le Règlement UE n°596/2014 *(ci-après désigné «**Benchmark Regulation** ou **BMR** »),* la Société de Gestion ayant recours à des indices de référence au sens de la réglementation BMR, elle est tenue en qualité d' « Utilisateur » d'indices de référence :

- de s'assurer que les indices de référence qu'elle utilise au sein de l'Union européenne sont fournis par des administrateurs légalement autorisés ou enregistrés par l'Union européenne en tant qu'Administrateurs d'indices de référence en ce inclus l'Administrateur (Art. 29) ; ou de s'assurer que ceux en provenance de pays tiers respectent le principe d'équivalence et les exigences de la réglementation (Article 30-33) ;

- de disposer d'une procédure de suivi des indices de référence aptes à lui permettre de substituer un nouvel indice ou cas ou un ou plusieurs indices de référence en ce inclus celui de l'Indice fournit par l'Administrateur qu'elle utilise viendrai(en)t à être modifié(s) de manière substantielle ou cessai(en)t d'être publié(s) (Art.28).

A la date de la dernière mise à jour du présent Prospectus, date telle que figurant en première page des présentes, l'Administrateur a obtenu un enregistrement au titre de l'Article 32 et est donc inscrit sur le registre des administrateurs (publication of administrators) et d'indices (publication of benchmarks) tenu par l'ESMA (ci-après désigné « Benchmark Register - List of EU benchmark administrators and third country benchmarks »).

Conformément à l'article 28.2 de la réglementation BMR, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par le Fonds effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement Disclosure »
L'attention des porteurs est attirée sur le fait que l'Indice ne prend pas en compte de considérations environnementales, sociales ou de gouvernance. L'Indice n'est pas un *« EU Paris-Aligned and Climate Transition-Benchmark ».*

Informations à communiquer aux investisseurs d'OPC sur le style de gestion

En conformité avec le règlement 583/2010 de la Commission Européenne (« règlement OPCVM »), tel que précisé notamment par la réponse à la question 8 de la section II du Q&A ESMA y afférent et les « Précisions sur les informations à transmettre aux investisseurs d'OPC faisant référence à un indice de référence » publiées par l'AMF (version octobre 2019), il est précisé que la stratégie du Fonds est une stratégie active, c'est-à-dire dont l'objectif de gestion n'est aucunement de répliquer la performance d'un indice quel qu'il soit.

En outre, bien que le Fonds soit géré – à des fins de comparaison uniquement – en référence à l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR, calculé dividendes réinvestis, il n'est soumis à aucune contrainte de gestion visant à limiter significativement l'écart qu'il peut avoir avec cet indice, ni en termes de composition du portefeuille (univers d'investissement, allocation sectorielle), ni en termes de déviation de la performance du Fonds par rapport à l'indice (Tracking Error).

A l'effet de permettre aux Porteurs d'apprécier de quelle manière le Fonds est géré activement par rapport à son indicateur de référence les porteurs pourront utilement se référer aux informations telles que figurant dans les rapports mensuels du fonds et au rapport annuel et aux indicateurs de mesure ex-post (volatilité du Fonds, Volatilité de l'Indice, Tracking Error, Sharp ratio, ratio d'information …).

1. Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du Fonds consiste à sélectionner des titres offrant des rendements équivalents ou supérieurs à ceux du marché ainsi que des titres offrant un potentiel important de croissance de leur dividende.

Pour concilier la recherche de performance et le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une approche « Best in Universe ».

Le Fonds pourra investir dans des actifs n'ayant pas été soumis à une analyse ESG dans la limite de 10%. La part des émetteurs notée ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique et liquidités) sera durablement supérieure à 90%.

- **Processus de sélection extra financier ESG**

Des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds selon une approche « Best-in-Universe ».

Le processus de sélection de titres ESG s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement du Fonds composé des émetteurs européens d'une capitalisation supérieure à 1 milliard d'euros.

L'univers de départ est composé d'environ 1300 valeurs. Le nombre de valeurs notées ESG dans cet univers de départ est d'environ 1250. La note ESG-Equity Income est calculée à partir d'un filtre ESG propriétaire Mandarine-ESG View®.
Le pôle ESG de Mandarine Gestion procède à une analyse ESG qui aboutit pour chacune à une notation ESG en 5 paliers, de A (meilleur note) à E (note la plus défavorable).
L'application du processus ESG conduit à une réduction de 25% minimum de l'univers d'investissement. A partir du 1er janvier 2026, ce taux de réduction passera à 30%. Les notes extra-financières sont susceptibles d'évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. Elles sont revues à minima tous les 12 mois.

Afin de permettre l'intégration ESG, l'analyse ESG se fonde sur la collecte, le croisement et l'appropriation d'informations extra-financières qualitatives et quantitatives de sources multiples :

- Les rapports RSE des émetteurs,
- Les analyses du pôle ESG suites aux rencontres avec les émetteurs, le management et les parties prenantes (ONG, syndicats, rapports d'études …) ;
- Les rapports et analyses des brokers et agences de notation extra-financières.

Le pôle d'expertise ESG de Mandarine Gestion procède ensuite à l'attribution des notes extra financières des émetteurs en matière de :
- Environnement : politique environnementale, stratégies d'alignements climatiques, programmes d'économie circulaire, initiatives en faveur de la biodiversité…
- Social : système de rémunération équitable, liberté d'association, accidentologie, formation des employés, conventions collectives, développement du capital humain ;
- Gouvernance : structure et composition du Conseil d'administration, respect des droits des actionnaires, intégrité du Conseil d'administration ;
- Parties Prenantes : programmes d'audit RSE des chaînes de valeurs, enquête de satisfaction clients, sécurité des données informatiques, système de management de la qualité…

Exclusions :
Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues.

Limites méthodologiques de l'approche ESG :
En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère.
L'approche en matière d'analyse ESG / ISR d'entreprises mise en œuvre par la Société de Gestion repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance de ces acteurs. Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie de la société de gestion mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets (fraicheur, exhaustivité, complétude, exactitude, …). En effet, l'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes, des fournisseurs externes et est donc dépendante de la qualité de cette information.
Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et hétérogènes. Enfin, bien que la méthodologie d'analyse de la société de gestion ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de l'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles le Fonds investit, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile à prévoir, et peuvent amener la Société de Gestion à revoir a posteriori son opinion sur la qualité ESG d'un émetteur en portefeuille. Par ailleurs, l'approche « Best in Universe » se base sur une analyse subjective des critères ESG. Les jugements, appréciations de la société de gestion issus des résultats de ses analyses ne peuvent être exempts de biais cognitifs et des hypothèses heuristiques de ses gérants et analystes. Ainsi, l'avis de la société de gestion sur les émetteurs peut varier dans le temps.

L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire la Société de Gestion à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que la Société de Gestion évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

- **Processus de sélection financier**

Le processus de sélection extra-financier est couplé à un processus d'analyse financière.

La sélection de valeurs est réalisée dans un premier temps sur la base de critères quantitatifs : un filtre est effectué dans l'univers des actions européennes par le biais de ratios définis, tels que le rendement (dividende divisé par le cours de l'action), la croissance historique du dividende, la croissance future du dividende, le pay-out (part du bénéfice distribué aux actionnaires), le levier financier (dette nette/ EBITDA, taux d'endettement net)... Cette démarche permet de déterminer l'univers d'investissement du portefeuille.

L'analyse qualitative s'effectue ensuite pour chaque société de l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait ainsi l'objet d'une analyse approfondie pour permettre au gérant d'appréhender le potentiel de valorisation, la qualité du management, la position concurrentielle, la situation capitalistique, la création de valeur sociale et sociétale… Au sein de cet univers, le gérant sélectionnera alors plus particulièrement les titres présentant des rendements nets élevés (Dividende net par action / Cours du titre) ainsi que les titres affichant une forte croissance attendue de leur dividende.
L'analyse portera également sur la politique de distribution de l'entreprise et la pérennité du dividende au regard de la structure financière de l'entreprise et de sa génération de trésorerie.
La gestion du Fonds est discrétionnaire et de conviction, autorisant une forte autonomie dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille sur un nombre limité de valeurs. La répartition sectorielle et géographique peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées

Le Fonds n'utilise pas les ratios dérogatoires énoncés à l'article R.214-22 du code monétaire et financier.

Il résulte de l'utilisation de l'ensemble des instruments financiers, les fourchettes d'investissement et d'exposition suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
INVESTISSEMENTS		
Actions de l'Espace Economique Européen	75%	100%
Dont Small Caps	***0%***	**20%**
Actions Internationales hors Europe	***0%***	**10%**
Marché des taux (obligataire et monétaire)	**0%**	25%
EXPOSITIONS		
Marchés des actions européennes	75%	100%
Marché des taux (obligataire et monétaire)	0%	25%
Risque de change hors devises européennes	0%	10%
Risque de change devises européennes (autre que €uro)	0%	100%

Actifs utilisés :

Actions :

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en actions européennes, et investira a minima 75% de son actif net en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans un Etat de l'Espace Economique Européen.

Le gérant pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des émetteurs qualifiés de petite capitalisation (*small cap*), (capitalisation boursière inférieure à 2,5 milliards d'euros).

Le gérant pourra investir jusqu'à 10 % des actifs :
- sur les marchés « actions » internationaux hors Europe ;
- dans des émetteurs qualifiés d'émergents.

Titres de créances et Instruments du marché monétaire

Le Fonds pourra être investi à hauteur de 25 % maximum en titres de créances et instruments du marché monétaire.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds, le gérant pourra avoir recours à des obligations, des obligations convertibles, des titres de créances, dépôts et instruments du marché monétaire.
La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance, elle s'effectuera en fonction des opportunités de marché. De la même façon, le gérant déterminera la duration et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille en fonction des objectifs de gestion et des opportunités de marché. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » par au moins une agence reconnue (ex : au moins BBB- chez S&P, Moody's ou Fitch) ou leur qualité de crédit estimée par la société de gestion doit correspondre à ce niveau (à défaut, une notation court terme équivalente délivrée par une des trois agences précitées).
Le Fonds se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25 % maximum dans des instruments du marché monétaire français, ainsi que dans des titres émis sur des marchés monétaires étrangers libellés en euros, négociés sur des marchés réglementés ou non, en particulier :
- les Euro Commercial Papers
- Euro Medium Term Notes de maturité courte indexée sur des références court terme.
- les Certificats de Dépôt
- les Billets de Trésorerie
- les Bons du Trésor.

OPCVM, FIA, fonds d'investissement et trackers ou Exchange Traded Funds (ETF)

Afin de gérer la trésorerie ou d'accéder à des marchés ou à des styles de gestion spécifiques (sectoriels ou géographiques …), le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM / FIA. Le Fonds peut investir dans des OPCVM gérés par Mandarine Gestion.
Les investissements seront effectués dans la limite des maxima réglementaires dans :
- des OPCVM de droit français ou étranger (OPCVM) ;
- des fonds d'investissement alternatif (FIA) respectant les critères de l'article R. 214-13 du code monétaire et financier.

Classification AMF des OPCVM ou des fonds d'investissement alternatif : toutes classifications AMF telles que décrites dans les Instructions AMF précisant les règles de fonctionnement des OPCVM et des FIA

Le Fonds peut avoir recours de manière ponctuelle aux «tracker », supports indiciels cotés et « Exchange Traded Funds ».

Instruments dérivés

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré). Dans ce cadre, le Fonds peut prendre des positions en vue de faire face aux fluctuations du marché.

Les interventions du Fonds pourront se faire :
- soit en couverture du risque « actions » du portefeuille ;
- soit en vue d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, des actions, des devises ou des indices de marché par l'utilisation des instruments tels que les contrats futures ou options.

Plus accessoirement, les interventions sur les marchés de gré à gré peuvent avoir lieu lors d'opérations de gestion de trésorerie ou de change.

Le Fonds pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif. L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, le Fonds peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.
Toutes les opérations sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif du Fonds.

- **Instruments dérivés**

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré). Dans ce cadre, le Fonds peut prendre des positions en vue de faire face aux fluctuations du marché.

Les interventions du Fonds pourront se faire :
- soit en couverture du risque « actions » du portefeuille ;
- soit en vue d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, des actions, des devises ou des indices de marché par l'utilisation des instruments tels que les contrats futures ou options.

Plus accessoirement, les interventions sur les marchés de gré à gré peuvent avoir lieu lors d'opérations de gestion de trésorerie ou de change.

Le Fonds pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif. L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, le Fonds peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.
Toutes les opérations sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif du Fonds.

Titres intégrant des dérivés (warrants, credit link note, EMTN, bon de souscription, etc.)

Nature des instruments utilisés : Essentiellement des warrants, bons de souscription, ainsi que tous types de supports obligataires auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription. En particulier, le Fonds peut investir en titres comportant une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions).

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion : Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité. Le Fonds pourra utiliser les titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif.

Dépôts

Le Fonds peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de 12 mois auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit. Ces dépôts ont pour vocation de contribuer à la rémunération de la trésorerie. Les dépôts libellés en euro ou en devises respectant les quatre conditions du Code monétaire et financier peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10 % de son actif.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans les instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les aléas des marchés. . La liste des facteurs de risques exposés ci-dessous ne prétend pas être exhaustive.

L'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :
L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de marché actions :
Le Fonds est exposé à un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. Le risque action correspond à une baisse des marchés actions ; le Fonds étant exposé en actions, la valeur liquidative peut baisser significativement. Si les marchés actions baissent, la valeur du portefeuille pourrait baisser.

Risque de change :
Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus en portefeuille. Le Fonds pourra détenir, en direct ou via des OPCVM / des FIA, des titres libellés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du Fonds ; de ce fait, les fluctuations des taux de change pourraient entraîner la baisse de la valeur liquidative. Le risque de change pourra être couvert par le biais d'instruments dérivés.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés:
L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de taux :
En raison de son orientation de gestion, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Le risque de taux se traduit par une variation de la courbe des taux. L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêts. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

Risque de crédit :
Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le risque de crédit est limité aux titres de créances et instruments du marché monétaires qui pourront composer l'actif pour 25% maximum. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risques liés à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs et sur l'anticipation des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit par investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative. Une part importante de la performance dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Risque politique et exceptionnel :
Il s'agit du risque lié à une situation politique ou géopolitique, à une décision ou à une absence de décision du pouvoir politique ou d'autorités administratives régionales, nationales, transnationales ou supranationales : nationalisation sans indemnité suffisante, embargos, mesures protectionnistes, mouvement sécessionnistes, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, se traduisant par des atteintes durables à l'ordre public et à la stabilité économique ... Il s'agit également des risques de guerre civile ou étrangère déclarés ou non, de mines et tous engins de guerre, liés ou non à la désintégration, à la fission ou fusion de noyaux d'atomes légers, de piraterie, de capture, prise ou détention par tous gouvernements ou autorités quelconques, d'émeutes, mouvements populaires, grèves, lock-out, actes de sabotage ou de terrorisme.

La survenance de ce type d'événement par nature imprévisible peut générer des conséquences financières très importantes.

Risque en matière de durabilité :
Un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risques liés à la prise en compte des risques de durabilité :
Actuellement, il n'existe pas de cadre ou de liste de facteurs universellement reconnus dont il faut tenir compte pour s'assurer que les investissements sont durables, et le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est toujours en cours de développement.
L'application des critères ESG au processus d'investissement dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité, peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons non financières, ce qui peut impliquer de renoncer à certaines opportunités de marché disponibles pour d'autres fonds qui n'utilisent pas de critères ESG ou de durabilité. L'orientation du gérant du fonds sur les émetteurs de titres qui présentent des caractéristiques durables peut affecter la performance des investissements d'un Fonds durable et entraîner un rendement qui, par moment, sera inférieur à celui de fonds similaires n'ayant pas d'approche durable ou qui appliquerait des critères extra-financiers. Les caractéristiques durables ou extra-financières utilisées dans une politique d'investissement d'un fonds peuvent l'empêcher d'acheter certains titres qui, dans d'autres circonstances, présenteraient des avantages, et/ou de vendre des titres en raison de leurs caractéristiques durables en dépit du préjudice qui pourrait en résulter. À court terme, une orientation sur les titres des émetteurs présentant des caractéristiques durables pourrait affecter positivement ou négativement la performance des investissements du Fonds avec des fonds similaires n'ayant pas cette orientation. À long terme, cette orientation devrait avoir un effet favorable, sans qu'aucune garantie ne soit accordée à cet égard.
Les informations ESG disponibles, que ces dernières proviennent de fournisseurs de données tiers ou des émetteurs eux-mêmes peuvent être incomplètes, inexactes, parcellaires, ou indisponibles, ce qui peut avoir un impact négatif sur un portefeuille qui s'appuie sur ces données pour évaluer l'inclusion ou l'exclusion appropriée d'un titre. Par ailleurs, il est possible qu'un titre ou une valeur puisse être mal évaluée.
L'approche de la finance durable sera amenée à évoluer et à se développer au fil du temps, à la fois en raison de l'affinement des processus de décision d'investissement visant à prendre en compte les facteurs et les risques ESG, mais aussi en raison des évolutions juridiques et réglementaires.
Aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est accordée concernant l'impartialité, l'exactitude, la complétude ou l'exhaustivité des caractéristiques durables ou extra-financières.

Toutefois, il convient de noter que, même si les risques de durabilité sont pris en compte avec systématicité, aucun aspect unique (y compris les notations extra-financières) ne pourrait empêcher le Gérant du Fonds d'effectuer un investissement étant donné que les décisions de placement restent discrétionnaires.

Et accessoirement aux risques suivants :

Risque lié aux marchés émergents :
Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile. Si les titres des marchés émergents baissent, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

Risque de contrepartie :
Le Fonds est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leur engagement au titre desdits instruments. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la détention de petites valeurs :
Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Durée de placement recommandée :
Supérieure à 5 ans

GARANTIE OU PROTECTION
Néant.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Commissaire aux comptes
Cabinet Mazars
Représenté par Monsieur Gilles Dunand-Roux
61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Premier semestre 2025

Le début de l'année 2025 a été marqué par les premières annonces de la nouvelle administration américaine. Donald Trump a en effet créé une grande incertitude tant sur les perspectives de croissance mondiale que sur les marchés financiers en annonçant des droits de douane « punitifs » pour la plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Au niveau macro-économique, ces annonces ont entraîné une révision drastique des anticipations de croissance du commerce mondial et plus globalement des prévisions de croissance du PIB de l'ensemble des économies émergentes et développées. L'Europe n'a pas fait exception à cette tendance malgré un tournant historique en Allemagne où le nouveau Chancelier Mertz a semblé rompre avec l'orthodoxie budgétaire traditionnelle en annonçant un grand plan d'investissement dans l'armement et les infrastructures financé par le recours à l'endettement public.

Au niveau des marchés financiers, après un début d'année positif notamment pour les actions européennes, les annonces de barrières douanières ont entraîné une forte chute des bourses mondiales (de l'ordre de 15% entre la fin mars et le 09 avril). La volonté manifeste de l'administration Trump de négocier a cependant rapidement permis de revoir à la hausse les anticipations de croissance économique ce qui a également entraîné un fort rebond boursier.

A la fin du premier trimestre les marchés actions ont globalement récupéré tout le terrain perdu et sont en hausse en devises locales. Le sujet des devises mérite en effet un éclairage particulier car ce fut l'un des mouvements les plus significatifs de ce premier trimestre. En effet, la défiance des investisseurs et des partenaires commerciaux vis-à-vis des Etats-Unis ont entraîné une forte baisse du dollar contre les grandes devises mondiales, non sans satisfaire Donald Trump lui-même qui avait indiqué son souhait de voir le dollar se déprécier pour redonner de la compétitivité à l'économie américaine. Le billet vert a ainsi perdu plus de 12% contre l'Euro sur le premier trimestre. A la différence des marchés actions, cette baisse forte sur mars-avril ne s'est absolument pas inversée par la suite et le dollar a terminé le semestre sur ses plus bas niveaux.

Second semestre 2025

Comme entrevu à la fin du premier semestre, l'administration américaine a annoncé des accords commerciaux moins punitifs avec ses principaux partenaires commerciaux ce qui a permis aux agents économiques de reprendre confiance et a grandement contribué à l'amélioration des perspectives économiques tout au long du second semestre. A ce retour de la confiance s'ajoute une très forte reprise des investissements des entreprises notamment sur les infrastructures liées à l'intelligence artificielle en premier lieu aux Etats-Unis. Enfin la réserve fédérale américaine après une pause durant tout le premier trimestre, a repris ses baisses de taux en soutien à l'économie. Les anticipations de croissance du PIB ont donc retrouvé en fin de période les niveaux espérés en début d'année (de l'ordre de 3% pour le PIB mondial et un peu plus de 2% pour les Etats-Unis. Seules ombres au tableau, la dégradation du marché de l'emploi aux Etats-Unis ainsi que la forte hausse des déficits publics dans de nombreuses économies développées.

Les marchés financiers ont salué ce rebond de la croissance et les actifs risqués ont affiché de très bonnes performances sur le second semestre : de l'ordre de 10% en Europe et aux Etats-Unis. Cependant cette performance a été très polarisée. Aux Etats-Unis, l'essentiel de la progression est à mettre au crédit des grandes entreprises technologiques dans le sillage du déploiement spectaculaire de l'intelligence artificielle. En Europe, les valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle sont peu nombreuses (hormis le géant ASML en forte hausse sur le semestre) mais les bénéficiaires de cette thématique sont à chercher dans les équipements électriques ou parmi les sociétés de services aux collectivités (Iberdrola, Engie …). Toutes ces sociétés ont brillé en bourse en deuxième partie d'année. Enfin le grand gagnant du semestre et de l'année en Europe est sans conteste le secteur bancaire dont les performances boursières ont été très impressionnantes.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Premier semestre 2025 La performance du portefeuille au premier semestre est nettement positive et son profil est satisfaisant. En effet, conformément à son style de gestion orienté sur le rendement le portefeuille participe correctement aux phases de hausse du marché tout en limitant la baisse relativement à son indice de référence comme ce fut le cas lors de la phase de baisse de marché à la suite du « Liberation Day ». Au final, il affiche une performance proche de celle de son indice sur les 6 premiers mois de l'année.

Les principales contributions positives sont des valeurs bancaires (BNP Paribas, Intesa Sanpaolo, ING) ainsi que Spectris qui fait l'objet d'une offre de rachat par un acteur du Private Equity. À l'inverse, les contributions négatives viennent plutôt de titres réputés défensifs dans l'agroalimentaire (Tate & Lyle, Pernod Ricard) ou la santé (Merck). En cours de semestre, nous avons réduit le poids des valeurs suisses et anglaises car le fonds a été rendu éligible au PEA. Second semestre 2025

Le portefeuille reste positif au second semestre mais sous-performe nettement son indice de référence. La performance de marché a été très concentrée : les matières premières, les semi-conducteurs — notamment ASML, première pondération de l'indice — et le facteur « price momentum » ont largement tiré les indices vers le haut. Le portefeuille, peu exposé à ces segments, en pâtit. Les performances négatives viennent d'Edenred et de SEB dont les baisses s'expliquent par la révision à la baisse de leurs perspectives de croissance. L'agroalimentaire pèse aussi, notamment Kerry sur fond d'inquiétudes liées aux traitements anti-obésité, malgré de bons résultats opérationnels. Au second semestre les banques poursuivent leur très forte progression boursière et le secteur pharmaceutique rebondit nettement : AstraZeneca, Roche et Novartis figurent parmi les meilleurs contributeurs. La composition du portefeuille évolue peu mais Mandarine Equity Income a absorbé Mandarine Valeur et voit donc son encours grossir assez nettement sur la période.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

La croissance mondiale devrait rester robuste en 2026, avec des bénéfices d'entreprises en nette progression — près de 10 % en Europe et davantage aux États-Unis. Cette dynamique est nécessaire, car les marchés américains restent chers et la hausse des marchés européens de ces trois dernières années provient essentiellement de revalorisations, sans croissance bénéficiaire. Un relais par les profits serait donc sain pour la suite. Le portefeuille conserve une exposition importante aux valeurs moyennes, aujourd'hui moins chères et affichant plus de croissance que les grandes capitalisations. Même si cela ne garantit pas un rebond immédiat, ces caractéristiques constituent un fondement favorable pour leur performance de long terme.

La performance

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

Mandarine Equity Income I	9,43%
Mandarine Equity Income ID	1,83%
Mandarine Equity Income R	8,19%
Mandarine Equity Income RD	0,68%
Mandarine Equity Income M	2,03%
Mandarine Equity Income FD	1,81%
Mandarine Equity Income F	9,87%
Mandarine Equity Income L	1,83%
Mandarine Equity Income L(D)	1,83%

Le benchmark du fonds réalise une performance de 19,80 % sur cette période.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
Kerry Group	IE0004906560	903 589,80	- 50 041,00
DCC PLC	IE0002424939	917 789,84	- 130 134,35
Sanofi	FR0000120578	833 761,19	- 84 149,73
MERCK KGAA	DE0006599905	742 370,26	- 17 478,25
NOVO NORDISK A/S-B	DK0062498333	757 047,28	- 78 964,72
Bureau Veritas	FR0006174348	721 599,88	- 60 867,84
ARKEMA	FR0010313833	707 953,42	- 62 082,57
Grupo Catalana Occidente SA	ES0116920333	643 296,40	0
HUHTAMAKI OYJ	FI0009000459	626 435,60	0
SEB SA	FR0000121709	617 760,83	0

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)
Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice
11/06/2025 : MAJ V3 Label ISR + PEA
09/09/2025 : baisse des FDG parts R et des frais admin de toutes les parts.

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice
Néant

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandarine Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandarine Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Politiques et Rapports. Elle a été actualisée en juin 2024 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandarine Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarine Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujetti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandarine Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandarine gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarine Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandarine Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.
La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandarine Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandarine Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site mandarine-gestion-com. Mandarine Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 8 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Notation extra-financière
Au 31/12/2025, en respect des critères de notation de la Société de Gestion, la note ISS ESG globale du portefeuille est de 59,9 sur une échelle de 0 à 100.

Règlement Taxonomie
L'objectif d'alignement Taxinomie fixé par la Société de Gestion pour ce fonds est de 0%.

La stratégie d'investissement du Fonds consiste à sélectionner des titres offrant des rendements équivalents ou supérieurs à ceux du marché ainsi que des titres offrant un potentiel important de croissance de leur dividende. Pour concilier la recherche de performance et

le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une approche « Best in Universe ». Le Fonds pourra investir dans des actifs n'ayant pas été soumis à une analyse ESG dans la limite de 10%. La part des émetteurs notée ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique et liquidités) sera durablement supérieure à 90%.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/ investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Éléments quantitatifs :
L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Éléments qualitatifs :
Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :
- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les règlementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire au plus tard en février de l'année N+1.

- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
  - Paiement immédiat **:** Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1er euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1er euro, sera versée au plus tard en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1er euro ;

  - Paiement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques.

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2025 les montants suivants :

Rémunérations fixes :		
- Montant total brut	:	7 272 936,64 €
- Nombre de bénéficiaires	:	77
Rémunérations variables discrétionnaires :		
- Montant total brut :	:	2 667 000,00 €
- Nombre de bénéficiaires :	:	77

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2025, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :		
- Montant total brut	:	5 405 501,00 €
- Nombre de bénéficiaires	:	44
Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :		
- Montant total brut	:	2 066 182,00 €
- Nombre de bénéficiaires	:	44

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 13/12/2025.

II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par BNP PARIBAS.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

FCP MANDARINE EQUITY INCOME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

FCP MANDARINE EQUITY INCOME
30 avenue Kléber
75016 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP MANDARINE EQUITY INCOME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) MANDARINE EQUITY INCOME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique 5/5/2026

DocuSigned by:
DUNAND-ROUX Gilles
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

1. Bilan Actif

MANDARINE EQUITY INCOME

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers	**-**	**-**
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	**31,675,539.83**	**8,267,480.07**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31,675,539.83	8,267,480.07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**-**	**270,461.28**
OPCVM	-	270,461.28
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**31,675,539.83**	**8,537,941.35**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**589,807.75**	**44,632.57**
Comptes financiers	**477,017.93**	**242,427.74**
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	**1,066,825.68**	**287,060.31**
TOTAL ACTIF I+II	**32,742,365.51**	**8,825,001.66**

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

2. Bilan Passif

MANDARINE EQUITY INCOME

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	**-**	**-**
Capital	29,500,716.38	8,104,655.08
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	2,544,704.63	638,663.71
Capitaux propres I :	32,045,421.01	8,743,318.79
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**32,045,421.01**	**8,743,318.79**
Passifs éligibles :	**-**	**-**
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	**-**	**-**
Autres passifs :	**-**	**-**
Dettes et comptes d'ajustement passifs	696,909.97	81,682.87
Concours bancaires	34.53	-
Sous-total autres passifs IV	**696,944.50**	**81,682.87**
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	**32,742,365.51**	**8,825,001.66**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

3. Compte de résultat

MANDARINE EQUITY INCOME

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	**-**	**-**
Produits sur opérations financières	**-**	**-**
Produits sur actions	610,819.67	241,172.42
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	5,958.29	321.08
Sous-total Produits sur opérations financières	**616,777.96**	**241,493.50**
Charges sur opérations financières	**-**	**-**
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1,447.81	-132.77
Sous-total charges sur opérations financières	**-1,447.81**	**-132.77**
Total Revenus financiers nets (A)	**615,330.15**	**241,360.73**
Autres produits :	**-**	**-**
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	**-**	**-**
Frais de gestion de la société de gestion	-321,584.96	-97,809.91
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	**-321,584.96**	**-97,809.91**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	**293,745.19**	**143,550.82**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**247,106.63**	**48,678.50**
Sous-total Revenus nets I = C + D	**540,851.82**	**192,229.32**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	**-**	**-**
Plus et moins-values réalisées	795,662.38	333,851.03
Frais de transactions externes et frais de cession	-128,695.18	-36,285.39
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**666,967.20**	**297,565.64**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**499,076.50**	**257,516.42**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	**1,166,043.70**	**555,082.06**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	**-**	**-**
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	193,644.44	-17,471.90
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**193,644.44**	**-17,471.90**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**644,164.67**	**-91,175.77**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**837,809.11**	**-108,647.67**
Acomptes :	**-**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**2,544,704.63**	**638,663.71**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

III. Comptes annuels - Annexes

MANDARINE EQUITY INCOME

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	143.56	139.06	**102.03**
Actif net (en k EUR)	54,720.55	53,005.23	**0.10**
Nombre de titres			
Parts D	381,160.0000	381,160.0000	**1.0000**

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	4.36	**0.66**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts D	14.59	2.85	**2.16**
Capitalisation unitaire sur revenus			
Parts D	7.71	-	**-**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	149.07	143.17	169.11	183.75	**201.08**
Actif net (en k EUR)	15.65	2,863.56	418.74	2,850.95	**10,995.65**
Nombre de titres					
Parts C	105.0000	20,001.0000	2,476.0000	15,514.5574	**54,681.0789**

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	2.95	29.76	11.61	**7.28**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-	3.26	3.41	5.31	**4.82**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	130.33	124.24	145.14	156.04	**168.82**
Actif net (en k EUR)	1,374.38	1,107.71	1,296.99	5,890.84	**20,798.04**
Nombre de titres					
Parts C	10,544.5566	8,915.7684	8,935.8767	37,751.4716	**123,193.9985**

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	2.59	25.71	9.92	**6.15**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-	1.95	1.45	2.90	**2.19**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	137.72	132.84	157.50	171.92	**188.89**
Actif net (en k EUR)	1.48	0.10	0.12	1.53	**251.12**
Nombre de titres					
Parts C	10.7700	0.7700	0.7700	8.8984	**1,329.3913**

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	2.80	27.92	11.02	**7.15**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-	3.57	3.77	5.84	**4.89**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe FD (Devise: EUR)

	31/12/2021	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	119.27	**101.81**
Actif net (en k EUR)	59.64	**0.10**
Nombre de titres		
Parts D	500.0000	**1.0000**

Date de mise en paiement	31/12/2021	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts D	-	**2.16**
Capitalisation unitaire sur revenus		
Parts D	-	**0.45**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe RD (Devise: EUR)

	31/12/2021	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	116.18	**100.68**
Actif net (en k EUR)	58.09	**0.10**
Nombre de titres		
Parts D	500.0000	**1.0000**

Date de mise en paiement	31/12/2021	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts D	-	**2.15**
Capitalisation unitaire sur revenus		
Parts D	-	**-0.67**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

	31/12/2021	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts D	119.97	**101.83**
Actif net (en k EUR)	59.99	**0.10**
Nombre de titres		
Parts D	500.0000	**1.0000**

Date de mise en paiement	31/12/2021	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts D	-	**2.16**
Capitalisation unitaire sur revenus		
Parts D	-	**0.47**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe L (Devise: EUR)

	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	**101.83**
Actif net (en k EUR)	**0.10**
Nombre de titres	
Parts C	**1.0000**

Date de mise en paiement	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	
Parts C	**2.16**
Capitalisation unitaire sur revenus	
Parts C	**0.47**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe LD (Devise: EUR)

	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts D	**101.83**
Actif net (en k EUR)	**0.10**
Nombre de titres	
Parts D	**1.0000**

Date de mise en paiement	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	**2.16**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	**0.47**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	
Parts D	**-**
Capitalisation unitaire sur revenus	
Parts D	**-**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

Synthèse de l'offre de gestion

	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Souscription initiale minimale (1)	Souscription ultérieure minimale	Valeur liquidative d'origine	Décimalisation
Part M	FR0010147728	Capitalisation/ Distribution	EUR	Tous souscripteurs, et plus particulièrement à Suravenir	EUR 40 000 000	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part I	FR0010396374	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs et plus particulièrement les Institutionnels	EUR 1 000 000	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part R	FR0010396382	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	EUR 50	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part F	FR0013300795	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs (2)	EUR 50	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part F(d)	FR0013300803	Capitalisation/ Distribution	EUR	Tous souscripteurs (2)	EUR 50	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part R(d)	FR0013300811	Capitalisation/ Distribution	EUR	Tous souscripteurs	EUR 50	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part I(d)	FR0013300829	Capitalisation/ Distribution	EUR	Tous souscripteurs et plus particulièrement les Institutionnels	EUR 1 000 000	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part L	FR0013300837	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs et plus particulièrement les Institutionnels	EUR 40 000 000	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000
Part L(d)	FR0014001681	Distribution (3)	EUR	Institutionnels de droit allemand et autrichien (4)	EUR 40 000 000	1/10000ème de part	EUR 100	1/10000

(1) à l'exception de la société de gestion qui peut ne souscrire qu'une part.
(2) Pour les Parts F et F(d) : parts réservées à tout investisseur, et, dans le cadre de la souscription ou distribution au sein de l'Union Européenne seulement, qui sont :
a. Des intermédiaires financiers qui ne sont pas autorisés, en vertu de la règlementation qui leur est applicable, de recevoir et/ou conserver toute commission ou avantages non-monétaires ; ou
b. Des souscripteurs souscrivant dans le cadre d'une prestation de services de gestion de portefeuille pour le compte de tiers (gestion sous mandat) et/ou de conseil en investissement fourni de façon indépendante au sens de la Directive 2014/65/EU du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, au sein de l'Union Européenne (Directive MIF2) ;
c. Des distributeurs souscrivant dans le cadre d'une prestation de conseil en investissement considéré comme non-indépendant au sens de la Directive MIF2 sur la base d'un contrat avec leur client, et où un tel distributeur ne reçoit ni ne conserve de commission ou autre avantage non-monétaire au sens de la Directive MIF2.
(3) Fréquence de distribution de la Part L(d): trimestrielle
(4) Personnes morales soumises aux règles fiscales et légales allemandes, notamment celles concernées par les dispositions du §
(5) Investmentsteuergesesetz ainsi qu'aux personnes morales de droit autrichien.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)
Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.
L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.
Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalué à leur valeur nominale.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement (cf. tableau ci-après « frais facturés au Fonds »).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds ;
- des commissions de mouvement facturées au Fonds ;

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux/ Barème Parts M	Taux/ Barème Parts I, I(d),	Taux/ Barème Parts R	Taux/ Barème Parts R(d)	Taux/ Barème Parts F, F(d)	Taux/ Barème Parts L, L(d)
1	Frais de gestion financière maximum	Actif net	0.60% TTC	0.90% TTC	1,95% TTC	1,95% TTC	1.10% TTC	0.75% TTC
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,09% Taux maximum					
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant *					
4	Commissions de mouvement maximum allouées au dépositaire/ conservateur (2)	Commission fixe par opération / transaction	De 0 à 115 € TTC					
5	Commission de surperformance (1)	Actif net	15% de la surperformance au-delà du **STOXX® Europe 600 NR (calculé dividendes réinvestis)**, même si cette performance est négative. 1)					NA

*) OPCVM d'OPCVM ou de FIA inférieur à 10

1) Le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :
La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds, et plus spécifiquement de la catégorie de parts concernée, d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation, même si cette performance est négative. Le calcul de la commission de surperformance s'effectue de manière indépendante pour chaque classe de part du Fonds.

Méthode de calcul
Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date.

Provisionnement
A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance au-delà de l'indice STOXX® Europe 600 NR, calculé dividendes réinvestis) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence
La période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée.
Cette période est fixée à 5 ans.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Cristallisation
La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.
La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Période d'observation
La première période d'observation commencera avec une durée de 12 mois commençant au début de l'année 2022.

A la fin d'une période de cristallisation, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

• Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune provision n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
• Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation) et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Vie du Fonds
En cas de clôture d'une classe de part existante en cours d'exercice, toute provision potentiellement accumulée par cette classe de part au titre de la commission de surperformance sera définitivement acquise à la société de gestion.

En cas de création d'une nouvelle classe de part en cours d'exercice, la période d'observation initiale sera automatiquement prolongée de 12 mois supplémentaire pour se terminer à la fin de l'exercice suivant celui de la création de part, de manière à assurer une période d'observation d'au moins 12 mois.

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :
1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation, et/ou Distribution pour la part M
Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part F
Capitalisation et/ou Distribution pour la part FD
Capitalisation et/ou Distribution pour la part RD
Capitalisation et/ou Distribution pour la part LD
Capitalisation pour la part L
Distribution pour la part LD

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation, et/ou Distribution pour la part M
Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part F
Capitalisation et/ou Distribution pour la part FD
Capitalisation et/ou Distribution pour la part RD
Capitalisation et/ou Distribution pour la part LD
Capitalisation pour la part L
Distribution pour la part LD

Changements affectant le fonds

21/07/2025 : Redémarrage des parts M, FD, RD, ID, et démarrage des parts L et LD.
16/10/2025 : Absorbe le fonds PMA001 MANDARINE VALEUR sur la VL du 16/10/2025

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**8,743,318.79**	**1,715,842.71**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) [1]	28,145,854.14	9,269,652.02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-5,998,108.75	-2,665,820.51
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	293,745.19	143,550.82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	666,967.20	297,565.64
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	193,644.44	-17,471.89
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes [2]	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes [2]	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	**32,045,421.01**	**8,743,318.79**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.
[2] Rubrique Spécifique aux MMF.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	**Nombre de titres**
Catégorie de classe M (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	47,454.7100
Nombre de titres rachetés	8,288.1885
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	111,786.1302
Nombre de titres rachetés	26,343.6033
Catégorie de classe F (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,328.6225
Nombre de titres rachetés	8.1296
Catégorie de classe FD (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe RD (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe L (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe LD (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1.0000
Nombre de titres rachetés	-
Commissions de souscription et/ou de rachat	**Montant (EUR)**
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0010147728	M	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	EUR	102.03	1.0000	102.03
FR0010396374	I	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	10,995,652.04	54,681.0789	201.08
FR0010396382	R	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	20,798,042.89	123,193.9985	168.82
FR0013300795	F	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	251,116.07	1,329.3913	188.89
FR0013300803	FD	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	EUR	101.81	1.0000	101.81
FR0013300811	RD	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	EUR	100.68	1.0000	100.68
FR0013300829	ID	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	EUR	101.83	1.0000	101.83
FR0013300837	L	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	101.83	1.0000	101.83
FR0014001681	LD	Revenus nets : Distribution Plus ou moins-values réalisées : Distribution	EUR	101.83	1.0000	101.83

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	GB	DE	CH	IT
Actif						
Actions et valeurs assimilées	31,675.54	8,653.32	4,232.14	3,743.84	2,740.04	2,090.22
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	**31,675.54**					

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
	+/-	< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	477.02	-	-	-	477.02
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0.03	-	-	-	-0.03
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		**-**	**-**	**-**	**476.98**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	477.02	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0.03	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	**476.98**	**-**	**-**	**-**	**-**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	GBP	CHF	SEK	DKK	Autres devises
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	5,186.84	2,740.04	1,091.84	552.09	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	14.14	-	-	-	7.06
Comptes financiers	-	-	0.00	-	56.40
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0.03	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
TOTAL	**5,200.95**	**2,740.04**	**1,091.84**	**552.09**	**63.46**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**-**

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	566,408.36
Coupons à recevoir	23,399.39
TOTAL DES CREANCES	**589,807.75**
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	48,647.98
Autres créditeurs divers	648,261.99
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**696,909.97**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.04	0.09
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	72,026.89	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	248,839.04	2.04
Commissions de surperformance	98.85	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	616.93	1.19
Commissions de surperformance	0.90	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe FD (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.25	0.56
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe RD (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1.37	2.04
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.23	0.52
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe L (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.23	0.52
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe LD (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.23	0.52
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	0.66
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0.66**
Affectation	
Distribution	0.66
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-
Total	**0.66**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	1.0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0.66
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**2.16**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2.16
Total	**2.16**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	263,846.63	82,521.37
Sommes distribuables au titre du revenu net	**263,846.63**	**82,521.37**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	263,846.63	82,521.37
Total	**263,846.63**	**82,521.37**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	398,547.85	180,162.82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**398,547.85**	**180,162.82**
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	398,547.85	180,162.82
Total	**398,547.85**	**180,162.82**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	270,489.56	109,655.94
Sommes distribuables au titre du revenu net	**270,489.56**	**109,655.94**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	270,489.56	109,655.94
Total	**270,489.56**	**109,655.94**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	757,974.07	374,821.14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**757,974.07**	**374,821.14**
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	757,974.07	374,821.14
Total	**757,974.07**	**374,821.14**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	6,513.78	52.01
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6,513.78**	**52.01**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	6,513.78	52.01
Total	**6,513.78**	**52.01**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	9,508.83	98.10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**9,508.83**	**98.10**
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	9,508.83	98.10
Total	**9,508.83**	**98.10**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe FD (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	0.45
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0.45**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	0.45
Total	**0.45**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**2.16**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2.16
Total	**2.16**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe RD (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-0.67
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-0.67**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-0.67
Total	**-0.67**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2.15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**2.15**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2.15
Total	**2.15**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	0.47
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0.47**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	0.47
Total	**0.47**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**2.16**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2.16
Total	**2.16**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe L (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	0.47
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0.47**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	0.47
Total	**0.47**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**2.16**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2.16
Total	**2.16**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Catégorie de classe LD (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	0.47
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0.47**
Affectation	
Distribution	0.47
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-
Total	**0.47**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	1.0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0.47
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2.16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**2.16**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	2.16
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-
Total	**2.16**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	1.0000
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	2.16

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				**31,675,539.83**	**98.85**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**31,675,539.83**	**98.85**
AAK AB	24,722.00	263.80	SEK	602,658.00	1.88
Biens de consommation					
ACKERMANS & VAN HAAREN	1,098.00	232.00	EUR	254,736.00	0.79
Construction et matériaux de construction					
ALLIANZ SE-REG	2,025.00	390.50	EUR	790,762.50	2.47
Assurances					
ALSO HOLDING AG-REG	943.00	215.00	CHF	217,677.69	0.68
Distribution - Commerce					
ARKEMA	10,784.00	52.15	EUR	562,385.60	1.75
Produits Chimique					
ASTRAZENECA PLC	3,025.00	137.90	GBP	478,051.23	1.49
Produits pharmaceutiques					
BEIERSDORF AG	5,169.00	93.68	EUR	484,231.92	1.51
Produits pharmaceutiques					
BIG YELLOW GROUP PLC	29,435.00	10.46	GBP	352,842.20	1.10
Immobilier et logement					
BNP PARIBAS	8,187.00	80.79	EUR	661,427.73	2.06
Banques et assurances					
BREMBO N.V.	48,039.00	9.41	EUR	452,287.19	1.41
Machines et Véhicules					
BUNZL PLC	13,110.00	20.76	GBP	311,899.61	0.97
Distribution - Commerce					
BUREAU VERITAS SA	23,463.00	27.18	EUR	637,724.34	1.99
Services divers					
COMPUTACENTER PLC	9,306.00	29.30	GBP	312,475.13	0.98
Bureau					
CRODA INTERNATIONAL PLC	9,656.00	26.95	GBP	298,222.78	0.93
Produits Chimique					
DCC PLC	17,993.00	46.30	GBP	954,705.36	2.98
Distribution Energie					
DIAGEO PLC	24,514.00	16.04	GBP	450,472.14	1.41
Biens de consommation					
EDENRED	22,548.00	18.91	EUR	426,382.68	1.33
Services divers					
EDP SA	81,670.00	3.92	EUR	319,738.05	1.00
Distribution Energie					
EIFFAGE	2,622.00	122.40	EUR	320,932.80	1.00
Construction et matériaux de construction					
ENEL SPA	40,418.00	8.88	EUR	358,790.59	1.12
Distribution Energie					

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ENGIE Distribution Energie	11,276.00	22.41	EUR	252,695.16	0.79
ESSITY AKTIEBOLAG-B Produits pharmaceutiques	19,961.00	265.20	SEK	489,179.61	1.53
EURAZEO SE Holdings et societes financieres	6,231.00	53.30	EUR	332,112.30	1.04
FDJ UNITED Divertissement	14,955.00	23.62	EUR	353,237.10	1.10
FUCHS SE Produits Chimique	9,689.00	30.00	EUR	290,670.00	0.91
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA Distribution Energie	1,694.00	156.60	EUR	265,280.40	0.83
GROUPE BRUXELLES LAMBERT NV Holdings et societes financieres	4,196.00	75.95	EUR	318,686.20	0.99
HANNOVER RUECK SE Assurances	1,560.00	266.20	EUR	415,272.00	1.30
HELLENIC TELECOMMUN ORGANIZA Télécommunication	19,997.00	16.86	EUR	337,149.42	1.05
HENKEL AG & CO KGAA Distribution - Commerce	7,271.00	65.00	EUR	472,615.00	1.47
HERA SPA Distribution Energie	76,417.00	4.02	EUR	307,196.34	0.96
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC Produits pharmaceutiques	10,317.00	15.50	GBP	183,260.94	0.57
HUHTAMAKI OYJ Industrie d'emballage et papier	24,619.00	29.74	EUR	732,169.06	2.28
IMERYS SA Construction et matériaux de construction	23,581.00	23.94	EUR	564,529.14	1.76
ING GROEP NV Banques et assurances	30,012.00	24.01	EUR	720,588.12	2.25
INTERCOS SPA Produits pharmaceutiques	21,956.00	11.06	EUR	242,833.36	0.76
INTESA SANPAOLO Banques et assurances	123,140.00	5.92	EUR	729,111.94	2.28
IPSOS Publicité - Communication	7,565.00	34.26	EUR	259,176.90	0.81
JDE PEETS NV Biens de consommation	5,040.00	31.86	EUR	160,574.40	0.50
KBC GROUP NV Banques et assurances	6,064.00	111.25	EUR	674,620.00	2.11
KERRY GROUP PLC-A Biens de consommation	12,762.00	78.00	EUR	995,436.00	3.11

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
KONE OYJ-B Machines et Véhicules	5,277.00	60.56	EUR	319,575.12	1.00
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP Autres organismes de credit	3,963.00	89.52	GBP	406,564.02	1.27
MERCK KGAA Produits pharmaceutiques	6,141.00	122.60	EUR	752,886.60	2.35
MICHELIN (CGDE) Machines et Véhicules	15,076.00	28.31	EUR	426,801.56	1.33
NESTLE SA-REG Biens de consommation	8,753.00	78.74	CHF	739,973.39	2.31
NOVARTIS AG-REG Produits pharmaceutiques	6,993.00	109.60	CHF	822,882.54	2.57
NOVO NORDISK A/S-B Produits pharmaceutiques	12,678.00	325.25	DKK	552,091.94	1.72
PERNOD RICARD SA Biens de consommation	7,187.00	73.10	EUR	525,369.70	1.64
PUBLICIS GROUPE Publicité - Communication	4,773.00	88.62	EUR	422,983.26	1.32
PUIG BRANDS SA-B Produits pharmaceutiques	16,212.00	14.87	EUR	241,072.44	0.75
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN Produits pharmaceutiques	2,723.00	328.20	CHF	959,511.06	2.99
SANOFI Produits pharmaceutiques	11,064.00	82.72	EUR	915,214.08	2.86
SEB SA Distribution - Commerce	11,302.00	49.30	EUR	557,188.60	1.74
SEGRO PLC Immobilier et logement	41,047.00	7.20	GBP	338,875.30	1.06
SHURGARD SELF STORAGE LTD Immobilier et logement	6,074.00	29.30	EUR	177,968.20	0.56
SOFTCAT PLC Bureau	6,971.00	14.17	GBP	113,200.86	0.35
SOPRA STERIA GROUP Bureau	1,749.00	154.60	EUR	270,395.40	0.84
SYENSQO SA Produits Chimique	3,302.00	68.56	EUR	226,385.12	0.71
SYMRISE AG Produits Chimique	7,802.00	68.88	EUR	537,401.74	1.68
TATE & LYLE PLC Biens de consommation	127,820.00	3.75	GBP	549,013.71	1.71
TELEKOM AUSTRIA AG Télécommunication	24,094.00	9.00	EUR	216,846.00	0.68

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
TELEPERFORMANCE	2,653.00	61.84	EUR	164,061.52	0.51
Bureau					
UNITE GROUP PLC/THE	68,195.00	5.59	GBP	437,257.66	1.36
Immobilier et logement					
UPM-KYMMENE OYJ	22,549.00	24.79	EUR	558,989.71	1.74
Bois et Produits de base					
VALMET OYJ	14,982.00	28.33	EUR	424,440.06	1.32
Machines et Véhicules					
VEOLIA ENVIRONNEMENT	2,791.00	29.72	EUR	82,948.52	0.26
Distribution Energie					
VIDRALA SA	3,616.00	90.10	EUR	325,801.60	1.02
Industrie d'emballage et papier					
VINCI SA	2,603.00	120.05	EUR	312,490.15	0.98
Construction et matériaux de construction					
VISCOFAN SA	5,500.00	53.40	EUR	293,700.00	0.92
Biens de consommation					
VOPAK	8,418.00	37.88	EUR	318,873.84	1.00
Distribution Energie					
WENDEL	4,136.00	82.20	EUR	339,979.20	1.06
Holdings et societes financieres					
Créances				**589,807.75**	**1.84**
Dettes				**-696,909.97**	**-2.17**
Autres comptes financiers				**476,983.40**	**1.49**
TOTAL ACTIF NET			**EUR**	**32,045,421.01**	**100.00**

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Type d'opération	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant**	**Devise**	**Montant**
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Docusign Envelope ID: 5F9E6C16-6DAA-826B-814B-CC1F18CF1F71

MANDARINE EQUITY INCOME

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	31,675,539.83
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1,066,825.68
Autres passifs (-)	696,944.50
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	**32,045,421.01**